

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE



Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction



SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023

LE 20 septembre 2023 à 18 heures, le Comité de direction de l'Office de tourisme intercommunal, composé de 14 membres en exercice, dument convoqués le 13 09 2023, s'est réuni à la Communauté de communes, 14 160 Dives-sur-Mer, sous la présidence d'Olivier PAZ.

Présents titulaires : Le Président, Olivier PAZ, La Vice-Présidente, Béatrice GUILLAUME, Le Vice-Président, Alexandre BOUILLON, Christine LE CALLONEC, Olivier COLIN, Bernadette FABRE, Olivier HOMOLLE, Jean-François MOREL, Pierre MOURARET, Patrick TURCOTTE.

Excusés : Anne HOULET, Didier LECOEUR, Hélène LEPELIER, Bérangère NIEMANN.

Secrétaire de séance : Christine LE CALLONEC.

DELIBERATION 20/2023

DECISION MODIFICATIVE 2/2023

Vu la décision de la commune de Cabourg de retrouver l'exercice de la compétence " promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme " au 1^{er} janvier 2024, comme le lui permet l'article 5214-16 du code général des collectivités territoriales, modifié par la LOI n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Considérant les incidences consécutives à cette décision, redéfinissant notamment la configuration de l'Office de Tourisme intercommunal et ses Bureaux d'information touristique comme ci-après à partir du 1^{er} janvier 2024 :

- Office de Tourisme intercommunal – Centre sportif de Normandie - Villa Madeleine -rue de la Vallée, 14 510 Houlgate ► Siège social et administratif,
- Bureau d'information touristique de Houlgate 14 510 ► Bureau principal
- Bureau d'information touristique de Dives-sur-Mer 14 160,
- Bureau d'information touristique de Merville-Franceville-Plage 14 810,
- Bureau d'information touristique de Beuvron-en-Auge 14 430,

Cette nouvelle configuration ne permettant pas, en terme d'espace, d'accueillir le personnel « back office » de l'Office de Tourisme intercommunal, des locaux supplémentaires (lieu : Centre sportif de

Normandie à Houlgate – Villa Madeleine) seront intégrés à l'OTI, devenant ainsi le siège social et administratif de l'établissement, ayant pour conséquence la nécessité d'ajouter au budget 2023 les crédits suffisants à l'achat de mobilier et matériel informatique.

Aussi, il convient de modifier le budget primitif 2023 afin de tenir compte des besoins supplémentaires sur le chapitre 21 de la section d'investissement 2023.

Vu le budget primitif 2023,

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré

DÉCIDE à l'unanimité :

- de modifier les crédits comme suit :

Décision modificative 2/2023

<u>Section d'investissement</u>		
	DEPENSES	RECETTES
21/2183 – Matériel informatique	15 000	
21/2184 - Mobilier	15 000	
021 - Virement de la section de fonctionnement		30 000
TOTAL	30 000 €	30 000 €

<u>Section de fonctionnement</u>		
	DEPENSES	RECETTES
011-614 – Charges locatives	- 30 000	0
023 - Virement à la section d'investissement	30 000	0
TOTAL	0 €	0 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,

Christine LE CALLONEC



EPIC Office de Tourisme
Intercommunal
Normandie Cabourg Pays d'Auge
14390 CABOURG

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président,

Monsieur Olivier PAZ